

## Synthèse du rapport d'activité Production et distribution Eau potable 2022

	<p><b>Territoire</b></p> <p><b>84 060</b> habitants</p>	<p>21 communes desservies : Compiègne, Armancourt, Béthisy-Saint-Pierre, Bienville, Choisy-au-Bac, Clairoix, Lachelle, La Croix Saint Ouen, Janville, Jaux, Jonquières, Margny-lès-Compiègne, Le Meux, Néry, Saintines, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Saint-Vaast-de-Longmont, Venette, Verberie, Vieux-Moulin</p> <p>33 116 abonnés</p>
	<p><b>Exploitation</b></p> <p>par des délégations de service public</p>	<p>Les délégataires ont la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service et de la gestion des abonnés.</p> <p>L'ARC garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p>
	<p><b>Production</b></p> <p><b>5 213 702 m<sup>3</sup></b> mis en distribution</p>	<p>L'ARC dispose de 9 stations de production qui ont fourni en 2022, 4 829 409 m<sup>3</sup> d'eau traitée.</p> <p>752 120 m<sup>3</sup> ont été achetés à des collectivités extérieures et 202 804 m<sup>3</sup> ont été vendus à des collectivités extérieures.</p>
	<p><b>Distribution</b></p> <p><b>492 km de réseau</b></p> <p><b>4 426 926 m<sup>3</sup> consommés</b></p>	<p>Les abonnés ont consommé 4 426 926 m<sup>3</sup> en 2022, soit une moyenne d'environ 132 m<sup>3</sup> par abonné.</p> <p>Le rendement du réseau est de 87,5%.</p>
	<p><b>Travaux</b></p> <p>0,96% du linéaire a été renouvelé</p>	<p>4 119 910 € ont été dépensés en investissement</p>
	<p><b>Qualité</b></p> <p>70,6% de conformité physico-chimique, 100% en bactériologique</p>	<p>Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de l'ARC est de bonne qualité.</p> <p>100% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 70,6% au niveau physico-chimique</p>
	<p><b>Prix</b></p> <p><b>2,10 € TTC</b> (pour 120 m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2023)</p>	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Les tarifs diffèrent selon les communes</p> <p>Au total, un abonné domestique de la ville de Compiègne consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2023, 2,10 € TTC par m<sup>3</sup> consommé.</p>

## Les volumes prélevés sur la Zone de Répartition des Eaux de l'Aronde

CAPTAGES	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2015	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2016	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2017	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2018	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2019	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2020	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2021	VOLUME EN M <sup>3</sup> 2022	EVOLU-TION 2021-2022
<b>BAUGY</b>	1 661 038	1 444 596	1 227 588	1 461 390	1 375 082	1 651 781	1 979 707	1 904 287	-3,81 %
<b>HOSPICES</b>	1 978 620	2 063 666	2 373 196	2 094 605	2 221 261	2 360 984	1 937 730	1 685 950	-12,99 %
<b>TOTAL</b>	3 639 658	3 508 262	3 600 784	3 555 995	3 596 343	4 012 765	3 917 437	3 590 237	-8,35 %
<b>BIENVILLE</b>				16 281	18 228	17 582	4 294	0	-100 %

L'évolution entre Baugy et les Hospices s'explique par la mise en œuvre du SDAEP de l'ARC.

*En 2020 et 2021, nous avons constaté une dérive du débitmètre de sortie du forage F2 entraînant une sur-évaluation des volumes prélevés. Des mesures correctives ont été mise en place.*

## Les rendements du réseau eau potable

Périmètre	Rendement 2018	Rendement 2019	Rendement 2020	Rendement 2021	Rendement 2022	Évolution entre 2021 et 2022
Lot 1 : Bienville, Choisy au Bac, Clairoux, Janville, Vieux Moulin, Compiègne, Lacroix St Ouen	86,5%	86,90%	80,19 %	84,10%	89,58%	6,52%
Lot 2 : Armancourt, Jaux, Jonquières, Le Meux, Lachelle, St Jean au Bois, St Sauveur, Saintines	92,77 % (hors Venette, Saintines et St Sauveur)	80%	79,6 %	92,03%	87,31%	-5,13%
Margny les Compiègne	90,4%	92%	90 %	89,37%	88,21%	-1,3%
Béthisy St Pierre	88,7%	87,6%	77,8%	93,29%	90,30%	-3,21%
Nery	92,6%	93%	98,9%	94,79%	98,80%	4,23%
Verberie, St Vaast de Longmont	82,63%	78,4%	79,2%	81,36%	70,75%	-13,04%
<b>Total réseau de distribution</b>	91% (périmètre incomplet)	86,11%	81,85%	86,53%	87,46%	1,07%

Le rendement global a progressé malgré une baisse des rendements globaux des contrats.

## La qualité de l'eau

Forages	Nitrates (mg/L)	Perchlorate (µg/L)	Fer (µg/L)	Manga-nèse (µg/L)	Carbone Organique Total (mg/L)	Fluor (mg/L)
<b>Limite ou référence (R) qualité</b>	50 (N)	4 pour les nourrissons et 15 pour les femmes enceintes (R)	200 (R)	50 (R)	2 (R)	1,5 (R)
Baugy F1	45,2 à 47,8	11,5	<5	<0,5	0,53	0,289
Baugy F2	41,2 à 46,7	11,5	<5	<0,5	0,51	0,305
<b>Baugy mélange F1/F2 (pas de traitement)</b>	40,9 à 43,1		<5	<0,5	0,49 à 0,75	0,278 à 0,309
Les forages de Baugy font l'objet d'une vigilance concernant les nitrates, avec un niveau de nitrates s'approchant de la norme de 50mg/L. La teneur en nitrates est diminuée par le mélange des eaux des deux forages.						
Hospice F1	24,3	1,1	10	3,3	1,38	0,359
Hospice F2	23	1,1	10	<0,5	1,38	0,34
Hospice mélange F1/F2	21,7 à 24,1		<5	<0,5	0,64 à 0,93	0,302 à 0,331
Choisy F2	<0,5		234 à 890	19	0,95	0,606
Choisy F3	<0,5		274 à 440	7 à 23	1,43	0,586
<b>Choisy mélange F2/3 (après traitement du fer)</b>	<0,5		<5	7,6	0,87 à 1	0,573
Dépasse la norme pour le fer mais présence d'un traitement pour le fer. L'eau distribuée est donc conforme sur ce paramètre.						
Rethondes F4	<0,5		227 à 480	21	2,14	0,282
Rethondes F5	<0,5	0,9	220 à 420	19	1,59	0,315
<b>Rethondes mélange F4/F5 (après traitement du fer)</b>	<0,5		5,3	2,4	1,46 à 2,15	0,375
Dépasse la norme pour le fer mais présence d'un traitement pour le fer. L'eau distribuée est donc conforme sur ce paramètre. Les forages de Rethondes sont sous surveillance pour le carbone organique total. L'eau est diluée avec celle venant de Choisy au Bac ce qui la rend conforme sur ce paramètre en distribution.						
La Croix St Ouen	17		<5	2,8	1,25	0,327
Margny lès Compiègne	29,6		<5	<0,5	0,47	0,238
Verberie (avant dilution avec la CCPE)	17,4		<5	1,2	0,5	2,479
Dépasse la norme en fluor mais l'eau est diluée pour moitié avec de l'eau venant de la CCPE (forages de Longueil Ste Marie). L'eau est donc conforme sur ce paramètre en distribution.						
Nery Source	22		9,9	2,5	0,59	0,302
Nery Forage	3,9		7,2	9,8	0,55	0,274

Forages	Atrazine (µg/L)	Déséthyl atrazine (µg/L)	Chloridazone (µg/L)	Chloridazone desphényl (µg/L)	Chloridazone méthyl desphényl (µg/L)	Total Pesticides analysés (µg/L)	Autres pesticides (µg/L)
<b>Limite ou référence (R) qualité</b>	0,1 (N)	0,1 (N)				0,5 (N)	0,1 (N)
<b>Valeur sanitaire</b>				3	3		
Baugy F1	0,04	0,051	<0,005	2,54	0,781		
Baugy F2	0,031	0,049	<0,005	2,46	0,386	2,942	<0,020
<b>Baugy mélange F1/F2</b>	0,024 à 0,240	0,043 à 0,047	<0,005	0,67 à 1,29	0,372 à 0,528	1,271 à 1,563	<0,020
Hospice F1	0,006	0,019	<0,005	0,36	0,163	0,794	<0,020
Hospice F2	<0,005	0,025	<0,005	0,34	0,155	0,671	<0,020
<b>Hospice mélange F1/F2</b>	0,010	0,037	<0,005	0,17 à 0,54	0,075 à 0,103	0,245 à 0,645	<0,020
Choisy F2	<0,005	<0,020	<0,005	1,14	0,474	1,627	<0,020
Choisy F3 (2021)	<0,005	<0,020	<0,005	1,13	0,531	1,675	<0,020
<b>Choisy mélange F2/F3</b>	<0,005	<0,020	<0,005	0,11 à 1,78	0,475 à 0,678	1,336 à 2,476	<0,020
Rethondes F4	<0,005	<0,020	<0,005	<0,10	<0,010	0,010	<0,020
Rethondes F5 (2021)	<0,005	<0,020	<0,005	<0,10	<0,010	0,007	<0,020
<b>Rethondes mélange F4/F5</b>	<0,005	<0,020	<0,005	<0,10 à 0,22	0,17	0,043 à 0,434	<0,020
La Croix St Ouen	<0,005	<0,020	<0,005	<0,10 à 0,42	<0,010 à 0,446	0,336 à 0,897	<0,020
Margny lès Compiègne	0,006	0,010	<0,005	<0,10	0,017 à 0,036	0,017 à 0,163	0,026 à 0,11
Verberie	0,009	0,007	<0,005	<0,10 à 0,26	<0,010 à 0,081	<0,5 à 0,341	<0,020
Nery Source	0,009	0,017	<0,005	0,67 à 0,91	0,109 à 0,144	0,811 à 1,054	<0,020
Nery Forage	0,006	0,018	<0,005	<0,10 à 0,51	<0,010 à 0,104	<0,5 à 0,638	<0,020

Depuis 2021, l'ARS a intégré de nouveaux pesticides à sa liste des molécules à rechercher dans l'eau potable.

Ces nouvelles mesures ont été réalisées sur les différents forages de l'ARC. Les analyses ont révélé la présence de chloridazone et de ses métabolites (formes dégradées ou résidus du chloridazone appelés alors desphényl et méthyl-desphényl) ce qui rend l'eau des forages de l'ARC, à ce stade, non conforme. Pour autant l'ARS n'a pas encore fixé les seuils acceptables de cette molécule dans l'eau potable et aucune valeur maximale n'a été établie à ce jour.

Les autorités ont encore peu de retours sur ce pesticide et les seuils de l'ARS sont amenés à évoluer. Dans l'attente d'une valeur sanitaire maximale qui sera fixée par l'ARS, une valeur transitoire de 3 µg/L a été fixée. Elle reprend les valeurs sanitaires en vigueur en Allemagne.

**Tous les captages de l'ARC sont inférieurs à cette valeur. Aucune restriction de consommation d'eau n'est donc en vigueur. Il est cependant recommandé aux femmes enceintes et aux nourrissons de ne pas consommer l'eau du robinet.**

Par ailleurs en 2022, concernant l'eau en sortie d'usine de production :

- Sur l'ensemble des forages de Baugy, Choisy-au-Bac, et Les Hospices : une trentaine non-conformités sur les pesticides – notamment sur les métabolites de chloridazone qui ont été ajoutés depuis 2021 à la liste des pesticides recherchés dans le contrôle sanitaire identifiés comme pertinents par l'ANSES. *Pour ce qui concerne les métabolites de chloridazone (pesticide qui n'est plus autorisé depuis décembre 2020), l'ANSES considère, en l'état actuel des connaissances disponibles, qu'il n'est pas possible de conclure quant à leurs potentiels mutagènes ou génotoxiques ;*
- Sur Margny lès Compiègne : 2 non-conformités sur le Bentazone
- Sur Néry : 14 non-conformités sur les pesticides – notamment sur les métabolites de chloridazone ;

## Les faits marquants de l'exercice 2022

L'ARC a procédé au renouvellement de 4 515 ml de canalisations en 2022, soit 0,96% du linéaire de son réseau. Sur la période 2018-2022, 0,74% du réseau a été renouvelé en moyenne chaque année, soit 17 484 ml. Les opérations de 2022 sont les suivantes :

Commune	Rue	Linéaire renouvelé (ml)	Montant (€ HT)
Bienville	Rue de la Rocque, de l'Ormeau et rue de Coudun	440	174 123.41 €*
Choisy au Bac	Rue Raymond Poincaré	180	58 737.20 €
Clairoix	Rue de la république T2	230	104 458.15 €
Clairoix	Rue de la République T3	340	110 902.50 €
Compiègne	Avenue Clémenceau	180	51 934.30 €
Compiègne	Rue des Sablons	400	201 899.35 €
Compiègne	Avenue Bury Saint Edmonds	80	50585.98 €
Compiègne	Square du 8 mai	440	167 902 40 €
Lachelle	Rue de Monelieu	340	206473.39 €
Lacroix Saint Ouen	Avenue du stade	55	66 467.08-€
Lacroix Saint Ouen	Rue de Picardie	150	108 868.19 €
Le Meux	Chemin du Butelle	450	76 231.78 €
Margny lès Compiègne	Impasse Carpentier + Rue Gracin	360	113 372.80 €
Margny lès Compiègne	Avenue Raymond Poincaré	160	58 737.20 €
Verberie	Rue de la Cendrière	100	SUEZ
Verberie	Chemin de Capy	450	81 640.75 €
Néry	Rue des peupliers	600	365 688.98 €
<b>ARC</b>	<b>Toutes opérations</b>	<b>4 915 ml</b>	<b>1 998 023.46 €</b>

L'ARC a poursuivi les travaux de son SDAEP avec la construction de deux surpressions :

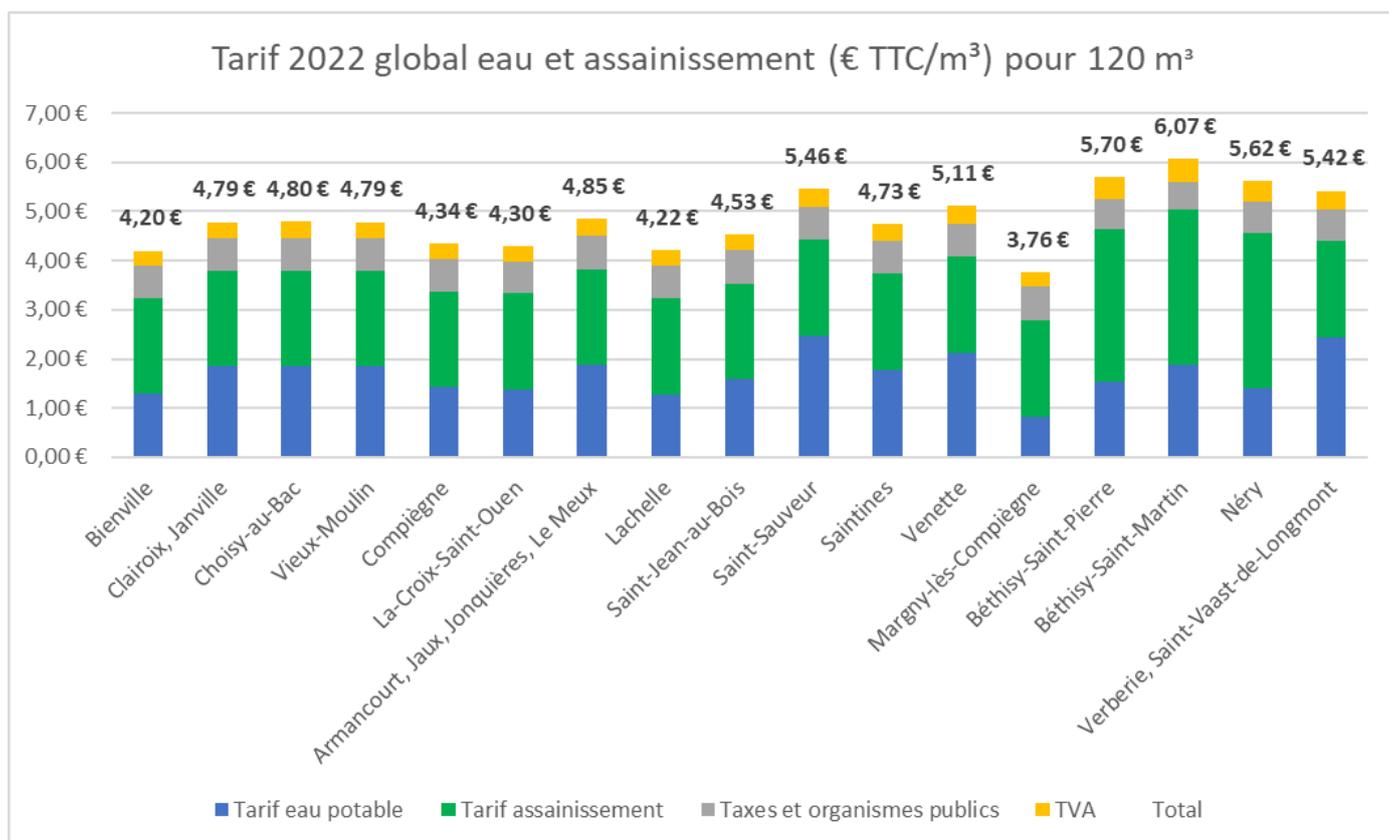
- Une surpression au niveau des forages de Baugy pour le secours de Lachelle.
- Une surpression au niveau du Bois de Plaisance pour le secours des communes de Jaux, Armancourt, Jonquières et Le Meux.

Par ailleurs, les exploitants (ou sous-traitants travaux publics) ont procédé au renouvellement de :

- 7% du parc compteurs abonnés sur périmètre du « Lot 2 » ;
- Charbon actif des filtres 1, 2 et 3, la vanne de la pompe d'eaux de lavage et l'automate de gestion de la filtration de la station des Hospices ;

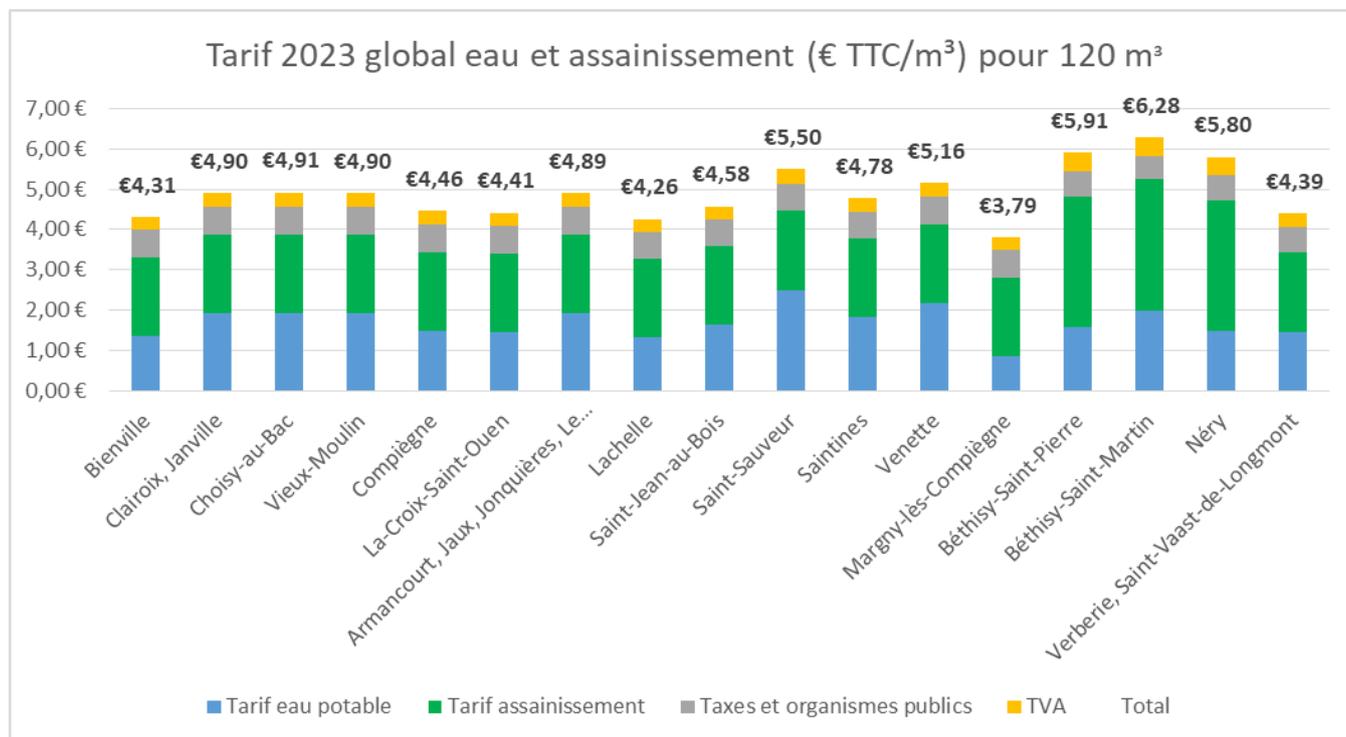
- Moteur et mise en place du variateur sur la pompe 2 de refoulement de Baugy ;
- L'écran de contrôle et du système de communications au réservoir à la station de Choisy au Bac ;
- L'anti-bélier du forage, de l'armoire de commande et du système de télécommunication au réservoir à la station de pompage Lacroix Saint-Ouen ;
- Compteur forage à la production de Margny lès Compiègne ;
- L'armoire de commande et la pompe n° 1 de refoulement de la station d'eau potable de Verberie ;
- Divers équipements électromécaniques.

## Montant de la facture d'eau 120 m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2022



Le prix de l'eau n'a pas évolué entre 2021 et 2022 pour la part ARC. Seule la part délégataire a fait l'objet d'une revalorisation annuelle.

## Montant de la facture d'eau 120 m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2023



Les tarifs sont en hausse sur toutes les communes sauf sur Verberie et Saint-Vaast-de-Longmont en raison de la mise en œuvre du nouveau contrat.

## Le Budget Eau Potable de l'ARC

Les recettes d'exploitation 2022 sont en baisse de 12 % par rapport à 2021.

Recettes	2020	2021	2022
Ventes d'eau	2 780 556 €	2 435 509 €	2 135 607 €
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	116 493 €
Autres produits de gestion courante	1 €	120 924 €	0 €
Produits exceptionnels et financiers	2 000 €	8 085 €	4 919 €
<b>Total</b>	<b>2 782 557 €</b>	<b>2 564 518 €</b>	<b>2 257 019 €</b>

## Les investissements financés en 2022 et subventions perçues

Les investissements réalisés en 2022 s'élèvent à 4 120 k€ contre 5 215 k€ en 2021. Les réseaux représentent 39 % des investissements et les usines et ouvrages (59 %).

Investissements (€ HT)	2021	2022
Frais d'études	87 471 €	80 739 €
Réseau adduction	1 214 541 €	1 588 066 €
Usines et ouvrages	3 899 351 €	2 429 319 €
Installations, matériel et outillage technique	11 180 €	3 954 €
Divers	2 592 €	17 832 €
<b>Total</b>	<b>5 215 135 €</b>	<b>4 119 910 €</b>

Le service eau potable a perçu 566 k€ de subventions en 2022.

Subventions (€ HT)	2021	2022
Agence de l'eau	1 213 949 €	566 621 €
Région	0 €	0 €
Département	0 €	0 €
Autres	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>1 213 949 €</b>	<b>566 621 €</b>

## État de la dette du service

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2022. Les investissements ont été financés par les subventions et le fonds de roulement du budget.

	2020	2021	2022
<b>Encours de la dette au 31 décembre</b>	<b>2 308 198 €</b>	<b>2 072 107 €</b>	<b>1 829 823 €</b>
<b>Montant remboursé durant l'exercice</b>	<b>309 549 €</b>	<b>307 438 €</b>	<b>306 221 €</b>
- dont en capital	230 423 €	236 092 €	242 284 €
- dont en intérêts	79 126 €	71 346 €	63 937 €

La durée d'extinction de la dette est de 0,7 ans.

La capacité de désendettement mesure la durée nécessaire pour rembourser l'encours de dette si l'intégralité de l'épargne brute est affectée à cette dépense. Ce ratio est très satisfaisant car largement inférieur aux seuils d'alerte (10 à 12 ans).

## Amortissements réalisés en 2022

Les amortissements 2022 évoluent peu par rapport à 2021. Les reprises de subventions progressent en raison des dernières subventions perçues.

<b>Amortissements réalisés (€ HT)</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Réseau d'eau potable	903 496 €	937 113 €
Bâtiments d'exploitation et administratifs	148 369 €	135 616 €
Frais d'études	3 771 €	3 771 €
Matériel et Divers	8 668 €	8 878 €
<b>Total</b>	<b>1 064 304 €</b>	<b>1 085 377 €</b>

Reprises de subventions	71 440 €	139 573 €
-------------------------	----------	-----------

<b>Amortissements nets</b>	<b>992 864 €</b>	<b>945 804 €</b>
----------------------------	------------------	------------------